

Viols par centaines dans les maisons de retraite : pour un nouveau MeToo solidaire

Un matin, le cheveu encore au vent et le nez sur le café odorant, on ouvre son ordinateur pour s'enquérir des dernières nouvelles (Ah les bonnes chères nouvelles !) et on tombe sur un article qui vous plombe le moral pour ce qu'il vous reste de jeunesse.

Ainsi en a-t-il été pour beaucoup, ces derniers jours de décembre, en tombant sur un article de Mediapart publié le 19 décembre*, suivi deux jours plus tard d'une brève de DHN et sur un viol survenu dans un MRS de Charleroi*.

« Horreur à l'hôpital Notre-Dame de Charleroi : une vieille dame inconsciente violée par un autre patient. Elle était inconsciente au sein des urgences de l'hôpital Notre-Dame de Charleroi quand un autre patient a profité d'elle. »*

Tout est dit. Depuis des mois, sinon des années, on en avait pourtant entendu de toutes les couleurs. Sans parler de sa ou ses propres expériences, de tous les MeToo enfouis et même tus, de viols et agressions personnelles, on avait fini par comprendre que le front sentimental n'est pas toujours rose bonbon. On avait même chanté que *« les histoires d'amour finissent mal en général »* ; on avait appris récemment que plusieurs amies avec qui on devisait croyait-on intimement depuis des années s'étaient fait sinon violer, du moins harceler gravement et engouffrer dans la dépression. Mais on était loin d'avoir tout entendu !

Des proies faciles par centaines

Car voilà que Mediapart, qui a enquêté sur les viols dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) pendant plusieurs mois et interviewé un grand nombre d'experts, nous révèle – dans un article intitulé « Violences sexuelles : en Ehpad les femmes vulnérables sont des proies » que – réalité sous-estimée et méconnue –, le nombre des victimes serait innombrable. Et même « monstrueux » d'après le ministère des Solidarités français. En ne recensant seulement que les cas répertoriés, il relèverait de quelques centaines de cas, mais à multiplier sans doute, comme pour les déclarations de viol qui ne représentent que 10 % des viols réels.

En Belgique, il est estimé que, sur les 500-600 agressions physiques qui ont lieu tous les ans dans les hôpitaux selon les statistiques de la Police fédérale, les environ 10 % qui concerneraient des viols ou attentats à la pudeur sont également très loin du compte.

Mediapart nous apprend que seulement une centaine de cas sont connus de la justice en France depuis 2013 et qu'à chaque fois ce sont des flagrants délits. Ce fait appelle réflexion sur l'ampleur du phénomène, vu le peu de déclarations effectuées. Et il est acquis qu'un recensement complet n'a pu être établi à ce jour à cause du silence et du tabou qui entourent le sujet. La plupart du temps, familles, institution et victimes n'en appellent pas à la justice. Les victimes de ces crimes judiciairisés dénombrées ne représentent ainsi certainement que la face émergée de l'iceberg, car les résidentes sont souvent tenues au silence par leur état de santé ; les résidences, par volonté de ne pas faire de bruit ; et les familles, par manque de preuves ou par pudeur. En Belgique, il n'y a pas de statistiques sur les cas de viols en Maisons de retraite et de soins (MRS).

Si c'est par centaines que, « proies faciles », des résidentes ont été agressées ou violées au sein d'Ehpad en France, les MRS belges ne semblent pas être en reste. Les exemples se succèdent, du moins ceux ayant fait l'objet de dépôts de plainte de leur part ou de celle de la famille. En France, Denise X., de l'Ehpad de Montrevel-en-Bresse, a été violée au sein même de sa maison de retraite par un inconnu. En Flandre, à Lint, il y a peu, une vieille dame de 89 ans a été violée dans une MRS de la région d'Anvers. Le coupable, de 36 ans, qui avait réussi à s'introduire de nuit dans la MRS a été trouvé et condamné à huit ans de prison et à une amende de 10 000 euros. Cependant, en dépit de ce jugement qu'elle avait elle-même sollicité, la vieille dame a demandé et obtenu l'euthanasie, préférant la mort à une survie cauchemardesque.

La plupart du temps les auteurs de crimes sexuels savent comment procéder pour échapper à la justice. Ils choisissent leur proie parmi les personnes des MRS les plus isolées et vulnérables, celles qui ont une aphasie ou une maladie d'Alzheimer. Elles ne pourront pas témoigner car leur maladie les met dans l'incapacité de se défendre.

Des manquements graves

En Belgique nous manquons de données fiables pour savoir ce qui se passe dans ces MRS où l'on pourrait s'attendre à « être en sécurité », dans l'attente sereine et confortable d'une mort rapprochée sinon désirée !

D'après notre propre recueil de données, celles des recherches de criminologues et de l'Association de lutte contre la maltraitance (Alma)*, la moitié des viols recensés sur la dernière décennie ont été commis par des membres du personnel. Pourvu d'un casier judiciaire pour délits sexuels qui devrait l'empêcher de travailler aux côtés de personnes vulnérables, l'agresseur a réussi à passer entre les mailles du filet de par la négligence de l'institution. Parmi les violeurs figurent aussi en nombre des résidents masculins qui s'en prennent aux résidentes sans défense. (À Mol, un octogénaire a écopé d'une peine de prison de trois ans pour abus journaliers d'une personne handicapée dans une MRS.) Moins nombreux, sévissent aussi naturellement les délinquants sexuels inconnus qui arrivent à se faufiler à l'intérieur de l'institution en attendant la nuit pour procéder, et parfois des membres mêmes de la famille.

Le viol des personnes âgées, des vieilles femmes dans l'immense majorité, relève d'un faisceau de manquements graves des institutions comme des maisons de retraite. Il révèle des carences de l'Institution ; manque de personnel, surtout la nuit (il n'est pas rare de n'avoir que deux personnes pour 150 résidents) ; absence de vérifications à l'embauche ; fait que les maisons de retraite sont souvent des passoires où l'on entre et sort comme dans un moulin (à Bourg-en-Bresse, l'Ehpad n'avait pas vérifié qui se présentait à l'entrée).

Une Justice à la traîne

Même quand on constate le flagrant délit, il est difficile d'obtenir justice. Il faut savoir que partout les cas qui passent en justice sont extrêmement rares. Alertes restées sans suite ; absence de signalement des directeurs ; lanceurs d'alerte apeurés ; silence des institutions, des départements et du ministère ; ignorance sinon désintérêt des pouvoirs publics, sans parler de la perversité des auteurs de crimes sexuels qui savent comment procéder pour échapper à une arrestation : la gestion des violences sexuelles en maison de retraite se révèle souvent désastreuse pour les résidentes victimes et leurs familles.

A Montrevel-en-Bresse, en France, où Denise s'est laissée mourir dans son Ehpad après un viol, on n'a jamais retrouvé le coupable mais la famille a quand même réussi à faire condamner l'Ehpad pour négligences après sept longues années de procédures. En Belgique, le tribunal d'Anvers vient de condamner le 7 décembre 2022 l'homme de 36 ans pour le viol de la femme de 89 ans qui avait réussi à donner l'alerte.

Pour les victimes sans famille, il n'y a aucun espoir de réparation.

Mais pas de panique !

Dans le secteur médical, des sources confirment que les agressions de patient à patient sont rares. (On peut faire remarquer méchamment ici que les camisoles chimiques peuvent bien ne pas compter pour rien ?). Si elles sont en revanche très difficiles à prévenir, même si des mesures de sécurité existent déjà, plus ou moins contestables (patients ne pouvant changer de service à leur guise ; couloirs souvent surveillés par des caméras et des équipes de sécurité ; allées et venues régulières des aides-soignants, infirmiers et médecins...), elles pourraient amener peut-être à un MeToo salvateur de solidarité contre cet inqualifiable ultime agression ?

Contre les autres agressions, autres viols et joyeusetés qui nous pendent au nez, vieux ou pas, femmes ou pas, frères ou sœurs, que préconiser sinon un immense MeToo collectif et solidaire contre les gouvernants et idéologues qui continuent à attiser le mépris et l'infériorisation des femmes jusqu'à une ultime appropriation de leur vieux corps en fin de vie ?

Documentation

- « Violences sexuelles : en Ehpad, les femmes vulnérables sont des proies » (2 articles de Mediapart publiés les 19 & 20 décembre 2022).

Ouvrages récents

- Un [livre](#) sur le sujet (*Elderly Sexual Abuse Theory, Research, and Practice*, Copyright Year 2022) et plusieurs [articles](#) consacrés aux violences sexuelles visant les personnes âgées, de Julien Chopin, criminologue, et *Eric Beauregard*.
- « Le point sur les maltraitances en EHPAD au 1er trimestre 2022 », publication de l'Alma (Association sur les maltraitances contre les personnes âgées et en situation de handicap, chargée du numéro national dédié 3977, en 2021 et 2022).

Sur les viols en Belgique

En Belgique, récemment

A Charleroi

- « Une vieille dame inconsciente violée par un autre patient à l'hôpital Notre-Dame-de-Charleroi » (article de DHnet publié le 20 décembre 2022) :

https://www.dhnet.be/regions/charleroi/2022/12/20/une-vieille-dame-inconsciente-violee-par-un-autre-patient-a-lhopital-PLCSNJG7TJDCNBLP6GYAFIWLAI/?cx_testId=36&cx_testVariant=cx_1&cx_artPos=2#cxrecs_s

A Lint

- <https://www.vrt.be/vrtnws/nl/2022/12/07/acht-jaar-voor-verkrachting-van-bejaarde-vrouw-in-woonzorgcentru/>

Marie-France D., Maya V.